INFORMATIONS MUNICIPALES

Le Mot du Maire

JOURNÉE LAMBOLLIENNE *- La municipalité organise, avec les associations locales, une journée lambollienne le* ***samedi 21 mai 2022 à la salle polyvalente.*** *Comme promis lors du dernier bulletin municipal, voici le détail de cet événement qui, nous l'espérons, sera un beau succès.*

- *15h - Forum des associations de La Bouillie (stands pour présenter chaque association, renseignement et inscriptions.*
- *19h – Cérémonie municipale suivie d'un vin d'honneur.*
- *21h - Des tables seront dressées pour tous celles et ceux qui voudront amener leur pique-nique afin de manger tous ensemble. Des barbecues seront mis à disposition. L'idée est de faire participer un maximum de personnes et faire de ce moment, un moment de partage et de convivialité.*
- *Bal populaire en plein air (ou en intérieur si mauvais temps …)*

Nous espérons de tout cœur que cette soirée sera à l'image des habitants de La Bouillie : conviviale, chaleureuse, amicale, simple et joyeuse.

Nous comptons sur vous pour votre participation nombreuse et nous vous en remercions à l'avance.

Pascal LEBRETON

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES – Rappel des échéances électorales : les élections législatives auront lieu les d**imanches 12 et 19 juin 2022**.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE – Résultats du 1er tour : *Inscrits : 655 ; Votants 542 ; Exprimés : 524*

E. MACRON : 185 (35.31%) ; M. LE PEN : 162 (30.92%) ; J-L. MELANCHON : 58 (11.07%) ; V. PECRESSE : 26 (4.96%) ; N. DUPONT-AIGNAN : 20 (3.82%) ; J. LASSALLE : 19 (3.63%) ; E. ZEMMOUR : 18 (3.44%) ; A. HIDALGO : 15 (2.86%) ; F. ROUSSEL : 9 (1.72%) ; Y. JADOT : 8 (1.53%) ; N. ARTHAUD : 2 (0.38%) ; P. POUTOU : 2 (0.38%).

Résultats du 2e tour : *Inscrits : 655 ; Votants : 545 ; Exprimés : 504*

E. MACRON : 266 (52.78%) ; M. LE PEN : 238 (47.22%)

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE ET DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE – Durant le mois de mai, la mairie et l'agence postale seront ouvertes selon les horaires suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi ainsi que les samedis 07 et 21 mai de 9h à 12h.

Les élus assureront une permanence de 10h à 12h les samedis 14 et 28 mai.

COMMÉMORATION DU 8 MAI - Rassemblement des drapeaux, anciens combattants et sympathisants à 11h30 à la mairie. Dépôt d'une gerbe de fleurs au Monument aux Morts à 11h45. A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la municipalité à la mairie.

BIBLIOTHÈQUE - Le bibliobus passe le 6 mai. Des nouveautés seront à votre disposition à compter du 14 mai, le temps de tout mettre en ordre. L'équipe de bénévoles reste à votre disposition.

CONCOURS DE FLEURISSEMENT - Fleurir nos balcons, façades, cours, jardins ou vitrines contribue à

N°05 MAI 2022

MAIRIE & AGENCE POSTALE COMMUNALE

11 rue de l'Église
Tél. : 02 96 31 51 68
accueilmairie@labouillie.fr
Site internet : labouillie.fr

Horaires d'ouverture
9h à 12h
Lundi, mardi, jeudi, vendredi.
1er et 3ème samedis du mois.

……

SERVICES D'URGENCE ET DE GARDE

SAMU : 15
Pompiers : 18 ou 112
Pharmacie : 3237

……

BIBLIOTHÈQUE

10h à 12h
Tous les samedis

……

CABINET INFIRMIER

1 rue des Écoles
02 96 31 58 82

……

Pour le prochain bulletin

Merci de déposer vos annonces avant le **20 du mois** suivant la date de cette parution

……

Organe mensuel d'informations administratives économiques et sociales.
Directeur : Pascal LEBRETON
Rédaction : Isabelle MENIER – Aude ALORY

embellir notre cadre de vie. La commune récompense les lambolliens amateurs de jardinage en organisant chaque année un concours de fleurissement gratuit réservé aux particuliers et commerces.
Pour 2022, la date limite d'inscription est le **samedi 18 juin**.
Le jury réalise ensuite une tournée durant l'été et note les participants dans plusieurs catégories :

- Maisons avec jardin visible de la rue (inf. 1000m²)
- Parcs et grands jardins privés (sup. 1000m²)
- Balcons ou terrasses fleuris,
- Commerces, restaurants,
- Gîtes.

Les lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie de remise de prix qui se déroule généralement durant l'hiver suivant.
Bulletin d'inscription disponible en mairie ou à télécharger sur le site internet de la commune.

LES FESTIVITÉS DU MOIS D'AVRIL

Vendredi 1er avril 2022 – Soirée d'accueil des nouveaux habitants. Le Maire, son équipe municipale et les présidents des associations lambolliennes, en présence des deux conseillers départementaux du canton de Pléneuf Val André, Lisa Thomas et Jean-René Carfantan, ont accueilli les nouveaux habitants arrivés sur la commune depuis 2020.

Le vendredi 8 avril 2022, à la sortie des classes, en présence de Lisa Thomas, conseillère départementale du canton de Pléneuf Val André, le Maire avait convié les élus municipaux, les enfants de l'école, leurs parents à l'inauguration du City Park.

RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2022

➢ **Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2021**

Le conseil municipal arrête les comptes de gestion du comptable et approuve les comptes administratifs pour l'exercice 2021 comme suit :

➔ **Budget général :**

Fonctionnement :	
Dépenses :	528 501€98
Recettes :	646 750€82
Soit un excédent de	118 248€84
Investissement :	
Dépenses :	157 339€73
Recettes :	177 353€99
Résultat reporté de 2020 :	-32 293€38
Soit un déficit de	12 279€12

➔ **Budget lotissement de la Bastille :**

Fonctionnement :	
Dépenses :	90 338€96
Recettes :	180 529€69
Résultat reporté de 2020 :	27 293€27
Soit un excédent de :	117 484€00
Investissement :	
Dépenses :	51 084€24
Recettes :	177 94€41
Résultat reporté de 2020 :	29 398€53
Soit un déficit de :	3 891€30

➢ **Budget général. Affectation du résultat de l'année 2021 de la section de fonctionnement.**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'affecter comme suit les crédits :

Résultat de fonctionnement N-1	
Résultat de l'exercice Résultats antérieurs reportés Résultat à affecter	118 248€84 0.00 118 248€84
Solde d'exécution d'investissement N-1	- 12 279€12
Solde des restes à réaliser d'investissement N-1	47 864€28
Besoin de financement	60 143€40
Excédents de fonctionnement capitalisé	118 248€84

➢ **Vote des taux d'imposition pour l'exercice 2022.**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, de maintenir les taux d'imposition pour l'année 2022.

- Taxe foncière bâti :	37.88%
- Taxe foncière non bâti :	75.94%

➢ **Vote des budgets primitifs 2022**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte les budgets primitifs de l'exercice 2022 comme suit :

➔ **Budget général :**

En section de fonctionnement :	790 031€51
En section d'investissement :	454 128€78

➔ **Budget lotissement de la Bastille**

En section de fonctionnement :	208 667€75
En section d'investissement :	51 084€24

➢ **Motion de soutien aux professionnels du monde agricole.**

Aujourd'hui l'agriculture doit répondre à des injonctions sociétales complexes :

· Assurer une souveraineté alimentaire saine, durable, accessible à tous et éthique vis-à-vis du bien-être animal ;

· Respecter l'environnement et le climat ;
· Contribuer à la décarbonation de notre énergie et des matériaux.
Toutefois, notre agriculture ne dispose pas de réel système garantissant le revenu de l'exploitant et de la rentabilité des outils de production nécessaires pour répondre à ses injonctions.
De ce fait, nos éleveurs se retrouvent dans l'incapacité de résister à la crise économique actuelle.
Notre élevage est doublement en danger :
· Dans l'immédiat, par le risque de faillite du nombre d'exploitations,
· A moyen terme, par l'accroissement de la crise des vocations largement entamée par la cristallisation sur nos chefs d'exploitation de la pression sociétale et des enjeux climatiques.
En conséquence, le Conseil municipal demande de :
· Renforcer l'aide d'urgence aux éleveurs pour limiter la distorsion de concurrence avec nos voisins européens,
· Définir des outils législatifs qui garantissent une rémunération du coût global des productions agro-écologiques,

AUTORISATIONS D'URBANISME.

Permis de construire délivré :
PC022201222Q0002 – 7 route de la Forge : Extension

ÉTAT CIVIL

DÉCÈS

Le 16 avril 2022, à Pléneuf-Val-André, **Mme Hélène PERRET née MICHEL**, âgée de 94 ans.
Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION LAMBALLE TERRE & MER

Pour toutes vos questions relatives aux services de Lamballe Terre & Mer vous pouvez appeler le **02 96 50 00 30** et consulter le site internet www.lamballe-terre-mer.bzh.

Vous cherchez un emploi saisonnier pour cet été ? Lamballe Terre & Mer, son CIAS et la Ville de Lamballe-Armor recherche des saisonniers, rejoignez-nous !
Envoyez votre candidature sur recrutement@lamballe-terre-mer.bzh

ENFANCE JEUNESSE

☎ 02 96 50 59 54 ou enfance-jeunesse@lamballe-terre-mer.bzh

VACANCES D'ÉTÉ 2022 - C'est parti pour les inscriptions ! Pour prendre connaissance du fonctionnement des activités et préparer les inscriptions de vos enfants, rdv le **samedi 14 mai** de 9h30 à 12h30 à Plurien - Salle polyvalente - 20 rue de Montangué.
Inscriptions sur le portail activités :
Séjours 7-17 ans : du 20 mai au 1er juin.
Accueils de loisirs 3-11 ans et mini-camps : du 3 au 22 juin.
Animations 11-17 ans : à partir du 10 juin.
Les programmations seront en ligne sur le portail quelques jours avant le lancement des inscriptions.

RELAIS PETITE ENFANCE – Mardi 10 mai : espace jeux, entre 9h30 et 11h30 suivant le rythme des enfants. Découvrez les capacités des enfants à travers des jeux libres, des explorations, des expérimentations, ...
Salle du conseil, mairie de La Bouillie. Inscriptions : rpe-stalban@lamballe-terre-mer.bzh ou ☎ 02 96 32 98 92.

BABYSITTING - Le service Info Jeunes propose des ateliers babysitting durant l'année afin de former de nouveaux babysitteurs.
Pour garder vos enfants, pensez à contacter l'Info Jeunes et accédez au fichier de plus de 30 babysitteurs sur notre territoire. ☎ 02 96 50 87 90 ou sij@lamballe-terre-mer.bzh

DISPOSITIF PASS'ENGAGEMENT – Le service Info Jeunes propose des temps d'information à l'attention des jeunes, de leurs familles et des responsables associatifs (sur inscription), aux dates suivantes :

- Vendredi 6 mai à Quessoy de 18h à 19h.
- Jeudi 12 mai de 12h30 à 13h30 en visio.

Pour rappel, ce dispositif s'adresse aux jeunes costarmoricains de 16 à 25 ans (1997-2006). En échange d'un engagement de 2h minimum par semaine sur l'année scolaire au sein d'une association ou d'un centre social avec la notion de service rendu à la personne, le jeune, en contrepartie, recevra une bourse allant jusqu'à 1200€ lui permettant de financer un projet personnel ou/et professionnel (permis, achat de véhicule, formation, …).
Ce programme est soutenu par le Département des Côtes d'Armor, la Caisse d'Allocations Familiales et l'Association Départementale de l'Info Jeune.

MOBILITÉS

☎ 0 800 18 10 10 ou distribus.bzh

TRANSPORTS SCOLAIRES – Scolibus. Inscriptions 2022/2023. Les inscriptions se déroulent du **30 mai au 22 juillet 2022.** Après cette date, une majoration de 30€ s'appliquera. Les demandes d'inscription peuvent se faire directement en ligne sur le site distribus.bzh, ou via le formulaire (accessible auprès de votre mairie et sur le site distribus.bzh) qui est à renvoyer par mail à : contact.distribus@transdev.com ou par courrier à Transdev CAT, 7 rue Max Le Bail, 22000 Saint-Brieuc.

HABITAT

☎ 02 96 32 96 66 ou habitat@lamballe-terre-mer.bzh
bonjour-habitat.bzh

BONJOUR HABITAT - N'hésitez pas à venir à la rencontre des conseillers qui pourront répondre à toutes vos questions en lien avec votre logement : recherche de terrain, travaux de rénovation, d'isolation ou d'adaptabilité, aides financières mobilisables… **Permanences sur RDV** :
Aide à l'amélioration de l'habitat : le **10 mai** de 9h à 12h. Accueil de proximité de St Alban (SOLIHA).
Architecte conseil : le **10 et le 24 mai** de 14h à 17h à l'espace LTM – 41 rue St Martin – Lamballe Armor.
Agence Départementale d'Information sur le Logement : le **12 mai** de 14h à 17h à la maison du département – 17 rue du Jeu de Paume – Lamballe Armor.
Info-énergie : le **19 mai** de 14h à 17h. Accueil de proximité de Saint-Alban (ALEC).

ENVIRONNEMENT

environnement@lamballe-terre-mer.bzh

ROBOTS TONDEUSES ET HÉRISSONS - Les robots tondeuses sont de plus en plus utilisés pour l'entretien des jardins particuliers. Ils offrent un précieux gain de temps, mais une fois en action, la plupart des modèles ne détectent pas la faune sauvage. Actifs entre la fin de journée et l'aube, de nombreux hérissons sont victimes d'accidents avec des robots tondeuses programmés pour tondre durant la nuit.

Une solution simple et efficace pour résoudre ce problème ? Si les fonctionnalités plus sécurisantes pour la petite faune sont assurément à privilégier lors de l'achat d'un robot tondeuse, la première mesure pour limiter au maximum les risques d'accident avec le hérisson, c'est d'éviter absolument d'utiliser ces appareils de nuit.

FRELONS ASIATIQUES - Lamballe Terre & Mer prend en charge la destruction des nids. Depuis mars, les 1er nids ont commencé à apparaître. Il est important qu'un nid soit détruit avant octobre. En cas de présence d'un nid, ne procédez pas vous-même à la destruction des nids et contactez votre mairie. Une plaquette détaillée est disponible sur le site lamballe-terre-mer.bzh.

DES ABEILLES POUR UN JARDIN FLEURI - Le 20 mai, c'est la journée mondiale des abeilles ! La plus connue est Api mellifera, l'abeille domestique, fournisseuse de miel savoureux. Cependant, il existe des centaines d'autres espèces ! On les appelle abeilles solitaires, et ce sont de formidables pollinisatrices sauvages. En effet, en butinant le nectar des fleurs, elles transportent les grains de pollen d'une fleur à une autre de la même espèce, et assurent ainsi leur fécondation. **Sans pollinisation, pas de graines, pas de nouvelles fleurs, ni de fruits.**

Indispensables mais menacés : Ces insectes font malheureusement face à de nombreuses menaces : destruction de leurs habitats (fauches précoces, urbanisation…), raréfaction et perte de diversité de leurs ressources alimentaires (moins de fleurs sauvages et cultivées au profit de grandes cultures non pollinifères), pollution, pesticides, dérèglement climatique…

Comment les accueillir au jardin : Des aménagements simples permettent de favoriser la présence des abeilles solitaires. Une haie, un buisson ou un tas de bois va leur servir d'abri naturel. Mais on peut créer soi-même son hôtel à insectes. Sans compter des espaces fleuris à préserver de la tonte, pour leur servir de garde-manger. De quoi garantir un potager fructueux et un jardin plein de fleurs.

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

☎ 02 96 50 73 20

LE CIAS RECRUTE - Vous avez l'envie d'aider et recherchez un métier où vous vous sentez utile ? Vos qualités humaines, d'empathie, d'accompagnement peuvent être valorisées dans les métiers de l'aide à domicile.

LUDOTHÈQUE - La ludothèque propose différents espaces dédiés au jeu. Vous pouvez soit emprunter des jeux, soit jouer sur place. Le jeu sur place est gratuit. Un abonnement annuel permet d'emprunter des jeux (jeux d'extérieurs, de sociétés, de constructions…).

Les différents lieux de la ludothèque :

- La ludothèque à Lamballe-Armor, au sein de la maison de l'enfance : mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h15 et de 15h à 18h15, samedi de 9h à 12h15.
- La ludothèque itinérante : Hénansal le 04 mai, Saint-Alban le 18 mai, de 9h à 12h15.

INFORMATIONS DIVERSES

DEPISTAGE DU CANCER COLORECTAL - Dépister un cancer colorectal est facile grâce au test immunologique. Ce test est rapide et efficace. Il est à faire chez soi, puis à envoyer gratuitement au laboratoire pour être analysé.

Le test s'adresse aux femmes et aux hommes âgés de 50 à 75 ans qui reçoivent tous les deux ans, une invitation à parler du dépistage du cancer colorectal avec leur médecin. Il est désormais possible à toute personne éligible au dépistage organisé du cancer colorectal de recevoir gratuitement un test de dépistage à domicile (via le site de l'Assurance Maladie monkit.depistage-colorectal.fr).

Avec environ 43 000 nouveaux cas par an, le cancer colorectal est la deuxième cause de décès par cancer en France. Son dépistage est particulièrement important : plus il est détecté tôt, moins les traitements sont lourds et plus les chances de guérison sont importantes. Détecté tôt, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.

ASSOCIATIONS

CLUB DE L'AMITIÉ – **Jeudi 30 juin**, repas grillades à 12h à la salle polyvalente de La Bouillie. Tarif : 15€. Réservations avant le 20 juin (Marie-Hélène : 02 96 34 05 82 ou 06 08 55 46 43 ou Jean-Claude :02 96 34 02 29 ou 06 10 93 31 33).

COMITÉ DE JUMELAGE - Afin de reprendre les activités arrêtées suite à la pandémie, une délégation de 5 personnes composée de Pascal Lebreton, maire, et différents présidents d'associations de La Bouillie, se rendra à Sellano, notre commune jumelle, du 9 au 12 mai. Le but de ce voyage sera d'établir un calendrier pour les échanges concernant les années à venir (délégations officielles, échanges de jeunes, ...) et de voir les différents axes de travail en commun qu'il pourrait y avoir.

Par ailleurs le comité de jumelage participera à la journée des lambolliens le 21 mai en étant notamment présent au forum des associations qui aura lieu l'après-midi. Ce sera l'occasion de présenter notre association et nos activités à toutes les personnes qui viendront nous voir.

EPAL - L'Association EPAL recrute des accompagnateurs prêts à s'investir dans l'encadrement de séjours proposés à des mineurs et adultes en situation de handicap.

Conditions : Expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitable mais débutants acceptés. Formation gratuite (1 week-end et 1 samedi). Permis B obligatoire. http://www.epal.asso.fr/postuler-en-ligne.php

ANNONCES

Le **BAR TABAC MEZIG** vous informe de l'ouverture de son épicerie depuis le 29 avril ■ **L'ATELIER MEUBLES ET DECO** By Amandine, rénovation, vente de meubles et objets de décoration, sur Facebook et Instagram ☎ 07 86 04 50 29.